

Qu'est-ce qu'une PDP ?



Facture Électronique  
Le ba.Ba

**PDP signifie :**

Plateforme de  
Dématérialisation  
Partenaire

Une PDP est un prestataire de services reconnue comme tiers de confiance par l'État.

**Une immatriculation sera obligatoire pour être PDP. Valable pour une durée de 3 ans renouvelable.**

Une PDP sera  
habilitée à  
transmettre  
directement les  
factures  
électroniques à leurs  
destinataires et au  
Portail Public de  
Facturation (PPF).

Elle doit assurer :  
une **interopérabilité**  
des plateformes (PPF  
et PDP)

Elle doit assurer :  
une utilisation des  
**protocoles de  
communication  
sécurisés et chiffrés**

Elle doit assurer :  
un **format de transmission** (UBL,  
CII, Factur-X)

Elle doit assurer :  
la **conformité** des  
factures (signature  
électronique, PAF...)





La Facture Électronique,  
se planifie aujourd'hui !

Nous sommes en route pour être  
une PDP...

- ✓ Une plateforme ISO 27001
- ✓ Multiformats (CII, UBL...)
- ✓ Conversion de factures
- ✓ Connectés aux plateformes étatiques internationales (Chorus Pro, FACe, SDI...)
- ✓ RGPD et Système Informatique en UE